

BENOÎT GRÉVIN

Les frontières du *dictamen*

Structuration et dynamiques d'un espace textuel médiéval (XIII^e–XV^e s.)

Abstract

A study of the practice of *dictamen* among the schools and chanceries of Late medieval Europe (13th–15th c.) offers a broad range of perspectives in order to map neglected dimensions of late medieval textual cultures. It is well known that *Ars dictaminis* was a set of rhetorical doctrines, mostly devised for and used in the world of chanceries and for the redaction of letters and charters. But how exactly did the process of translation of a sophisticated rhetoric in an epistolary, mostly political practice, work? This paper focuses on the coalescence and the impact of the rhetoric 'database' constituted by the great collections of *dictamina* traditionally called *summae dictaminis*. This material served as a matrix to create an immense array of rhetorically and rhythmically similar texts throughout Europe during at least two centuries. This process transcends the disciplinary frontiers between literary and politico-administrative studies. Not only had classical *ars dictaminis* developed into a sort of semi-formulaic logic, a combinatory technique that was in some ways more akin to poetry than to what we would imagine under the heading of 'letter writing,' but the variety of texts impacted by these techniques also cancelled every genetic barrier between 'literary' and 'non-literary' textual production.

Il existe de multiples manières d'envisager l'intérêt des recherches portant sur l'*ars dictaminis* pour l'étude des littératures médiévales. Dans le cadre du numéro inaugural d'une revue dont l'objectif est de dépeussier les perceptions habituelles concernant ces dernières, la plus efficace est peut-être de suggérer en quoi la structuration du champ documentaire produit sous l'influence de l'*ars dictaminis* transcende les frontières traditionnellement tracées entre documentation politico-administrative et sources dites 'littéraires.' Il y a certes longtemps que l'apparition de nouvelles grilles d'interrogation sur les sources médiévales a conduit à rapprocher ces deux types de documentation, notamment en leur appliquant conjointement la pro-

1. Sur le tournant du ‘linguistic turn’ et le courant du retour aux sources, vu du côté des historiens, voir la mise en perspective de Morsel.

blématique d’analyse des “écritures pragmatiques” (Keller und Grubmüller). Il s’en faut pourtant de beaucoup que cette tendance ait conduit à supprimer les cloisonnements disciplinaires qui caractérisent encore l’étude de l’écrit médiéval. Les historiens peuvent bien être plus sensibles aux approches textuelles depuis le *linguistic turn*,¹ les diplomatistes appliquer des méthodes littéraires pour analyser leurs actes (e.g. Zimmerman), les spécialistes des romans médiévaux opérer une meilleure contextualisation historique de leurs sources: l’idée que des secteurs entiers de la production textuelle médiévale transcendent totalement, de par leur configuration comme de par leurs modes de production, les divisions académiques, peine encore à s’imposer en pratique.

L’étude de l’*ars dictaminis* et du *dictamen* n’échappe pas à la règle. Il est vrai qu’elle a grandement bénéficié depuis au moins une génération de la revitalisation du champ des études rhétoriques, à la croisée de l’histoire de la communication, d’une philologie renouvelée et des travaux sur les littératures médiévales. Dans la recherche de langue anglaise, les études sur l’*ars dictaminis* et son enseignement sont aujourd’hui bien mieux intégrées à la présentation des arts du langage et de leur application dans la pratique littéraire (e.g. Copeland and Sluiter), et certaines recherches récentes ont, dans la veine de l’œuvre magistrale de Martin Camargo (cf. en particulier le recueil *Essays*), poussé fort loin l’analyse de l’impact de l’enseignement du *dictamen* non seulement sur la pratique littéraire, en latin comme en anglais, mais aussi sur certains aspects de l’histoire sociale (Cornelius) et socio-politique (Cox) des îles britanniques et du reste de l’Europe. En Europe continentale, le récent réveil des études sur l’*ars*, sensible tant au niveau de la recherche philologique qu’à celui d’une histoire de la communication procédant à partir de bases différentes, participe également de cette meilleure perception de l’importance du *dictamen* dans les sociétés médiévales, tout particulièrement en Italie (Hartmann; Delle Donne e Santi; Grévin et Turcan-Verkerk).

Pourquoi, dans ces conditions, insister sur le travail encore à faire pour désenclaver l’histoire de l’*ars*? La raison en est simple. Dans sa véritable dimension, l’*ars dictaminis* à son apogée (XIII^e–XIV^e siècles) n’était pas qu’une simple doctrine rhétorique se résumant à un ensemble de préceptes théoriques, enseignés à l’école pour être dans un second temps appliqués. L’étude même de l’*ars* passait dans les classes de Bologne, Naples, Prague ou Oxford par l’intériorisation de milliers de modèles – *dictamina* – tantôt inventés *exempli causa*, tantôt retraités à partir de lettres et actes de chancellerie, et le plus

souvent regroupés dans de colossales ‘sommes de *dictamen*’ (les *summae dictaminis*). La lecture des traités théoriques servait de propédeutique à l’étude et à l’intériorisation de ces ‘bases de données rhétoriques,’ dont l’imitation et le retraitement ont en fait conditionné la création d’une part considérable de la documentation du XIII^e au XV^e siècle. Or c’est précisément cette étape intermédiaire – pragmatique – correspondant à l’étude et au retraitement des modèles offerts par les *summae*, entre la théorie rhétorique et la pratique discursive, qui a été jusqu’à présent la moins étudiée dans la réflexion sur le *dictamen*. Cette lacune s’explique en partie par la difficulté à relier les recherches de type rhétorico-littéraire s’occupant de la théorie de l’*ars* et celles, centrées sur l’histoire des chancelleries, de l’administration et du politique, qui analysent la plus grande partie des textes créés selon ces logiques. Les grandes *summae* qui ont joué le rôle de matrices de premier plan dans cet univers textuel sont en effet surtout issues des chancelleries papale et sicilienne. Elles se trouvent certes au centre d’une histoire textuelle recouvrant, on le verra, l’ensemble de l’Europe de la fin du Moyen Âge, mais même si leur rôle potentiel comme modèles dans la structuration rhétorique des discours politiques a été régulièrement suggéré (*cf.* dernièrement Cox 5–7), elles ont d’abord été étudiées par les spécialistes de l’histoire administrative et politique de la papauté, de la Sicile et de l’Empire. Les textes de tous ordres dont la rédaction est susceptible d’avoir été conditionné par les processus de retraitement de ces sommes forment quant à eux un univers textuel paneuropéen transcendant totalement les barrières génériques qui conditionnent d’ordinaire la recherche, de l’annale au traité, de l’acte solennel à la lettre ludique, de la propagande de guerre à l’hagiographie. C’est la cartographie de cet univers textuel du *dictamen*, entendu comme l’ensemble ouvert des textes lié par une logique de production dépendant des mêmes outils et des mêmes techniques, que la présente contribution souhaite esquisser, en centrant d’abord son propos sur les techniques d’utilisation des grandes *summae* élaborées en Italie tout au long du XIII^e siècle et exploitées en Europe jusqu’au XV^e siècle, puis sur les différents genres de textes concernés. Mais pour ce faire, il faut d’abord rappeler quelques traits fondamentaux de l’histoire du *dictamen* qui ont conditionné l’exploitation de ces sommes.

1 Au-delà de la prose épistolaire: l'*ars dictaminis*, forme communicationnelle englobante

L'*ars dictaminis* naît d'abord au Mont-Cassin à la fin du XI^e siècle (Alberico di Monte Cassino, éd. Bognini) puis à Bologne (Witt 252–437; Hartmann) comme adaptation des règles de la rhétorique antique d'inspiration oratoire à la production d'un discours épistolaire – discours étendu depuis les débuts de la discipline à l'acte sous toutes ses variantes (du mandat jusqu'au privilège). Cette extension suggère comment s'est structuré le champ communicationnel défini par l'*ars*. La définition par les *artes dictandi* de la communication épistolaire n'épouse en effet qu'imparfaitement les contours d'une 'rhétorique de la lettre' au sens où on pourrait l'entendre dans un contexte temporel différent, par exemple celui de la 'République des Lettres' moderne. L'absence de distinction entre la production de documents officiels (actes divers, lettres officielles 'politiques') en chancellerie et la rédaction de lettres plus 'personnelles' s'explique à la fois par les conditions de naissance de l'*ars dictaminis* en tant que doctrine, et par la position socio-institutionnelle de ses acteurs, lettrés souvent employés dans des chancelleries. Cette indivision entre écriture officielle et personnelle est également conforme à une logique de 'non-personnalisation' relative de la production épistolaire du bas Moyen Âge qui a été masquée par la mise en avant de quelques 'stars' du onzième et du douzième siècle comme Hildebert de Lavardin ou Pierre de Blois (Cott), et qui s'affirme tout particulièrement dans les productions des grands praticiens italiens de l'*ars dictaminis* au XIII^e siècle.²

2. Sur la non-personnalisation et le *dictamen*, cf. Grévin, "L'écriture du latin."

3. Sur les étapes de cette diffusion, voir à présent Turcan-Verkerk, "L'introduction."

4. Boncompagno da Signa, Guido Faba, Bene de Florence... Voir pour l'abondante bibliographie sur ces auteurs Turcan-Verkerk, "Répertoire chronologique," à compléter par Felisi et Turcan-Verkerk.

Les caractéristiques du champ de production textuelle dominé par l'*ars* n'apparaissent en effet pas pleinement avant 1200. Durant le premier siècle de son histoire (1080–1180), l'*ars dictaminis* se présente comme un ensemble de théories en cours de structuration, qui tentent de régler une activité de communication médiolatine foisonnante allant de pair avec la mutation rapide de la société et des pouvoirs européens. Ce n'est que progressivement que ces théories, d'abord cantonnées à l'Italie, puis étendues à la France et au reste de l'Europe occidentale après 1140,³ sont devenues une véritable idéologie de l'écriture, susceptible d'affecter en retour les productions qui suivaient ses préceptes. Or la pensée du *dictamen* qui se développe au fil de l'enrichissement des productions théoriques, jusqu'à l'apogée des années 1190–1250, avec la génération des grands maîtres bolonais,⁴ n'est pas qu'une simple rhétorique de l'épistolaire orné. Elle

se caractérise plutôt comme une pensée globale de la communication latine, dont le vecteur principal, mais non unique, serait la lettre/acte.

Pour comprendre à quels niveaux l'*ars dictaminis* 'préclassique' (1170–1200) puis classique (1200–1300) se rattache à d'autres théories (et pratiques) d'écriture traditionnellement étiquetées comme plus 'littéraires' (une distinction méthodologiquement problématique), il faut en effet envisager les liens conceptuels et didactiques que la discipline entretient alors avec d'autres 'arts' de la communication contemporains. L'*ars* est en effet associée dans la pensée et l'enseignement des XII^e et XIII^e siècles à l'ensemble des arts de la rédaction dans une pensée de la communication en latin orné qui inclut aussi bien la poésie rythmique et métrique que la prose. Une partie des traités présentent ainsi le *dictamen* comme l'ensemble des procédés de composition en latin, métrique, rythmique, prosaïque. Il ne s'agit pas là d'un simple artifice. Le développement et l'épanouissement du genre des *artes poetriae* s'est ainsi fait, particulièrement en Angleterre, en symbiose avec celui de l'*ars dictaminis*. La *Poetria nova* de Geoffroy de Vinsauf a été utilisée dans différents contextes pour enseigner la rédaction prosaïque épistolaire (Woods 169–72, 230), tandis que le treizième siècle a vu la création de manuels mixtes tels que la *Parisiana poetria* de Jean de Garlande (John of Garland, éd. Lawler), qui contient d'importants développements sur la rédaction des lettres. Cette indivision relative de l'enseignement poétique et prosaïque latin dans les classes des XIII^e et XIV^e siècles se reflète dans la pratique. Des témoignages montrent la poursuite d'activités conjointes de composition en *dictamen* prosaïque et en poésie rythmique latine aussi bien à la cour de Sicile (Delle Donne, *Il potere*) que dans des écoles de l'Ouest de la France (Turcan-Verkerk, "Le Formulaire") entre 1200 et 1350.

Si l'enseignement de l'*ars dictaminis* avait pour but premier la formation de techniciens du langage versés dans l'art de rédiger une correspondance politique ou administrative, il restait donc conditionné par un ensemble de *stimuli* didactiques qui s'étendaient à la poésie. Le *dictator* devait être capable de jongler entre les trois formes possibles d'écriture médiolatine complexe (le vers rythmique, le vers métrique, la prose rythmée), voire de les associer (Turcan-Verkerk, "Le *prosimetrum*"). Cette culture du *dictamen* global est déjà présente dans l'enseignement d'Albéric du Mont Cassin au XI^e ou de Guido de Bologne au XII^e siècle.⁵ Elle explique pourquoi des praticiens fameux de l'*ars* ont pu participer à l'invention de formes nouvelles de

5. Voir sur ce dernier Felisi et Turcan-Verkerk, n° 34, ainsi que Turcan-Verkerk, "Le *Liber artis*."

poésie vulgaire, comme Pierre de la Vigne et son cercle à la cour de Frédéric II pour le *volgare illustre* (Di Girolamo). Elle suggère en fonction de quelles logiques un théoricien tel qu'Antonio da Tempo intitule son traité, le premier à décrire – en latin – les formes fixes de la poésie italienne en 1332 *Summa artis rithimici dictaminis*. Il précise en effet dans son introduction que le *dictamen* rythmique vulgaire est une subdivision du *dictamen*, au même titre que ses trois composantes latines.

Pour saisir à quel point cette association conceptuelle et didactique entre prose et poésie a pesé sur le champ textuel du *dictamen*, entendu dans le sens restreint d'art d'écrire en prose orienté vers l'épistolaire qu'on lui attribue souvent, il faut se souvenir que l'un des traits structurants de l'*ars* en tant que technique de rédaction épistolaire était l'importance accordée à l'ornementation rythmique. Pour rendre leurs textes prosaïques comparables en dignité et en 'artificialité' à leurs contreparties rythmiques et métriques, les *dictatores* devaient obligatoirement respecter des règles d'ornementation imposant la récurrence de trois schèmes rythmiques principaux avant les ponctuations faible ou forte.⁶ Ce culte de l'ornementation du *cursum rhythmicum*, dans ses trois variantes du *cursum velox*, *tardus* et *planus*, existait avant les débuts théoriques de l'*ars*. Un Pierre Damien en joue magistralement. C'est toutefois grâce à l'émergence de cette discipline qu'il a été théorisé pour la première fois, dans les traités des années 1180–1230 (Grévin, "De l'ornementation"). Le respect toujours plus strict de ces schèmes d'ornementation⁷ dans une documentation toujours plus importante au fil du temps forme le meilleur témoin de l'emprise croissante d'une *ars dictaminis* en cours de structuration à travers l'Europe des XII^e et XIII^e siècles.

Cet art d'écrire en prose ornée était donc conditionné par une esthétique de l'ornementation rythmique s'étendant potentiellement à l'ensemble du texte. On s'explique dans ces conditions qu'il se soit durablement appuyé sur un apprentissage couplé de la rédaction poétique (métrique et rythmique) et prosaïque. Pour créer un texte en prose ornée, le *dictator* devait obligatoirement maîtriser les règles de l'accentuation latine (et des longueurs dont son calcul dépendait en partie). Ces règles, il les apprenait dans des manuels de poésie rythmique et métrique, et, surtout, à travers la mémorisation et la rédaction d'innombrables poèmes. Cette logique d'apparence contreproductive – apprendre à écrire en prose en s'appuyant sur la poésie – dépendait des formes d'apprentissage du latin qui donnaient un poids déterminant – à l'instar des habitudes didactiques

6. Le *cursum* était également intensivement utilisé dans d'autres passages du texte, mais avec une plus grande marge de choix.

7. Respect fortement dépendant de la réintroduction et de la systématisation graduelle de techniques d'ornementation anciennes par les techniciens de la chancellerie papale.

d'autres sociétés traditionnelles – à la poésie. Tout comme l'art de la prose ornée arabe classique (*ilm al-inšā'*: Roemer) recourait à un ensemble d'ornementations (rimiques et rythmiques) qui dépendait d'une éducation poétique, de même les techniques de rédaction de l'*ars dictaminis* dépendaient de la symbiose des cultures poétiques et prosaïques caractéristique du monde des écoles latines des XII^e–XIV^e siècles. Ces procédés d'enseignement rédactionnel ont contribué à façonner une écriture du pouvoir rythmée intégrant un semis de citations bibliques et classiques 'rythmiquement recomposées' passées au rang d'automatismes. Et ces habitus, loin de n'influencer que la rédaction de textes catalogués comme 'littéraires,' ont débordé sur l'ensemble des champs textuels conditionnés par l'*ars*. On verra que la récurrence des ornements rythmiques a en fait contribué à structurer les *dictamina*⁸ de manière radicale, à travers la création progressive d'une véritable logique de composition 'semi-formulaire.'

8. C'est-à-dire les textes écrits selon les règles du *dictamen*. Il s'agit d'une qualification médiévale courante pour des lettres, des actes ou d'autres textes, prise dans le sens de 'modèles rhétoriques valables,' notamment quand ils sont inclus dans des *summae dictaminis* (recueils de *dictamen/dictamina*).

2 Les *summae dictaminis* papales et siciliennes et leur milieu de production

Les meilleurs reflets de l'idéologie du *dictamen* classique, telle qu'elle apparaît constituée au début du XIII^e siècle, ne sont probablement par les traités purement théoriques (par convention, *artes dictandi*, souvent confondus par la recherche secondaire avec l'*ars dictaminis* en tant que telle), bien que quelques-uns d'entre eux, comme la *Rhetorica novissima* de Boncompagno (*Boncompagni Rhetorica novissima*, éd. Gaudenzi), forment des témoins exceptionnels pour étudier plusieurs aspects fondamentaux de la pensée du *dictamen* (rapports avec le droit, avec l'exégèse, avec la culture politique...). Les recueils scolaires présentant des textes créés *ad hoc*, éventuellement munis d'introductions, se révèlent déjà plus utiles pour comprendre l'idéologie et le rôle structurant du *dictamen*. Les *Dictamina rhetorica* de Guido Faba (Gaudenzi), les lettres d'invitation aux étudiants de son *studium* de Vyšehrad créées par Enrico da Isernia, ex-étudiant des classes de dictamen du *studium* de Naples émigré en Bohême après 1268 (Schaller, "Der Traktat," Psík *et al.*), ou encore les *dictamina* en prose et en vers du formulaire latin de Tréguier (Turcan-Verkerk, "Le Formulaire"), inspirés aussi bien par les structures de la société bretonne que par la littérature parodique en langue d'oïl (et notamment par la chanson d'Audigier),⁹ sont trois exemples de telles collections

9. Sur Audigier, voir en dernier lieu Lazzarini.

scolaires. Ces textes permettent à la fois d'étudier les techniques d'enseignement du *dictamen* par l'imitation mises en œuvre dans les classes de Bologne, d'Orléans ou de Prague vers 1220, 1270 ou 1320, et de pénétrer dans le jeu d'interactions complexes qui régissait cet apprentissage et la pensée de la société. Une bonne partie des lettres de ces collections se présentent en effet comme des modélisations des rapports sociaux, orientées en fonction des revendications et attentes des maîtres et des étudiants. D'autre part, le statut textuel ambigu de fictions qui se veulent souvent les pastiches d'actes et de lettres réellement échangés dans le monde extérieur aux écoles mérite d'être questionné: si les enseignants et étudiants des classes de *dictamen* participaient à une 'littérisation' du réel en créant des lettres et actes parodiant la communication épistolaire ordinaire ou extraordinaire, cette littérisation n'a pu qu'avoir un effet en retour sur les modes de composition des *dictatores* à l'extérieur des *studia* – dans les chancelleries par exemple. La frontière entre lettre (ou acte) fictionnel(le) et 'authentique' recoupe ici partiellement celle qui court entre enseignement et professionnalisation, suggérant l'existence d'un espace intermédiaire entre exercice communicationnel et fiction.

C'est toutefois un troisième ensemble textuel, d'origine essentiellement italienne, qui illustre le mieux le caractère amphibie du *dictamen* à son apogée: celui des grandes *summae dictaminis*¹⁰ élaborées à la cour de Sicile (D'Angelo, *L'epistolario*) et à la Curie pontificale (Thumser, "Les grandes collections") au cours du XIII^e siècle. On l'a déjà souligné: en aval, ces collections se sont trouvées à partir des années 1270 au centre de la pratique du *dictamen* européen. En amont, leur histoire est tout aussi déterminante, car elles recueillent les fruits d'une tradition séculaire, impliquant les sommets politiques de la Chrétienté. C'est en effet à la cour papale des Honorius III, Grégoire IX, Alexandre IV ou Clément IV et dans la *Magna curia* sicilienne de Frédéric II, Conrad IV et Manfred que l'idéologie de l'*ars dictaminis* trouva sans doute son illustration la plus éclatante. Depuis les origines de l'*ars*, liées à la réforme grégorienne et à la querelle des investitures, la Curie avait assumé un rôle moteur dans la constitution de la discipline. Les références au modèle papal, omniprésentes dans les traités théoriques du XIII^e siècle (e.g. *Bene Florentini Candelabrum* 3; Heller) confirment une centralité alors reconnue par les maîtres de l'Italie communale. La cour sicilienne des derniers Hohenstaufen avait également élaboré sa grande rhétorique de combat, magnifiée dans le *Frédéric II* d'Ernst Kantorowicz, par imitation

10. Le terme est ici utilisé par convention pour parler des recueils de *dictamina* issus du monde des chancelleries, par opposition aux traités. Les usages médiévaux sont plus flottants.

des lettres papales. Les personnels des deux chancelleries rivales provenaient d'ailleurs du même bassin de recrutement, la *Terra Laboris*, entre Naples, Capoue et Mont Cassin, berceau de l'*ars* à l'époque d'Albéric du Mont-Cassin.

Le *dictamen* papal et 'siculo-impérial' du XIII^e siècle était très loin d'être une pratique administrato-politique dénuée de réflexivité littéraire. Si peu de traités théoriques issus de ces milieux ont été conservés (cf. toutefois l'*ars dictandi* de Thomas de Capoue éditée par Heller), les personnels des chancelleries papale et sicilienne échangeaient en marge de leurs activités de rédaction plus strictement politico-administrative des correspondances "intra-notariales," hautement littérisées, qui ont été souvent véhiculées avec leurs autres productions dans les *summae dictaminis*. Ces échanges 'intra-notariaux' forment l'un des ensembles textuels les plus riches concernant l'idéologie de l'*ars dictaminis* au XIII^e siècle. Fulvio Delle Donne a naguère édité les correspondances ludiques et familiales des membres de véritables dynasties de lettrés campaniens, disciples directs ou indirects du logothète de Frédéric II, Pierre de la Vigne, avant et après la chute des Hohenstaufen.¹¹ Ces textes représentent une mine sur l'auto-représentation de leur activité d'écriture par ces techniciens du *dictamen*, de même que le *certamen* rhétorique entre le vice-chancelier pontifical Giordano da Terracina et le notaire papal Giovanni da Capua jadis édité par Sambin.

Dans ces *certamina*, les lettrés campaniens déposent temporairement leurs charges rédactionnelles politico-administratives pour s'affronter dans des duels épistolaires parodiant d'autres combats, comme le jeu d'échec ou, implicitement, le tournoi. Ils doivent y démontrer leur capacité à multiplier les tours de forces stylistiques. Ces textes sont révélateurs de la manière dont leurs rédacteurs conceptualisaient l'exercice de leur travail en chancellerie, en sublimant leurs pratiques d'écriture ordinaires. Dans un échange avec Nicola da Rocca *senior*, Pierre de la Vigne insiste ainsi sur le miracle que représente la capacité de son disciple à développer son génie rhétorique en dépit des fatigues auxquelles son travail en chancellerie l'expose (Nicola da Rocca 10–12, n° 3). Giordano da Terracina et Giovanni da Capua exaltent quant à eux la vacance de la chancellerie papale qui leur permet de se livrer à ces joutes (Sambin 33–34, n° 11).

Loin de ne former que des jeux, ces *certamina* sont en fait représentatifs de l'indivision idéologique entre écriture politico-administrative et composition littéraire qui caractérisait le *dictamen* à son apogée. Ils forment parfois le centre caché des *summae dictaminis*,

11. Nicola da Rocca; Delle Donne, *Una silloge*. Ces textes sont en particulier contenus dans le ms. Paris, Bibliothèque Nationale de France (BNF), 8567.

12. Petrus de Vineia III 37-42; Grévin, *Rhétorique* 345-57.

13. Voir la nouvelle édition D'Angelo, *L'epistolario*, ainsi que sur l'organisation de la *Summa* Schaller, "Zur Entstehung" 231-50 et Grévin, *Rhétorique* 45-58.

14. Les *litterae consolationis* forment un genre par excellence ambigu, tenant de la communication politique et sociale autant que de l'orfèvrerie rhétorique. Voir Moos, et pour celles des *Lettres* de Pierre de la Vigne Delle Donne, "Le *consolationes*."

15. Petrus de Vineia III, 45; Nicola da Rocca 29-34, n° 15.

comme dans le cas du long échange humoristique entre l'archevêque Jacques de Capoue et Pierre de la Vigne, parodie de duel judiciaire placée au centre de la collection classique des *Lettres* de Pierre de la Vigne.¹² Dans cette culture du *dictamen* des grandes cours du XIII^e siècle centre- et sud-italien, il est en fait impossible de dissocier la production des textes isolés de l'organisation de ces collections. Véritables Janus textuels, les principales *summae dictaminis* papales et siciliennes ont été créées dans des conditions d'autant plus complexes qu'elles ont probablement dépendu d'un travail collectif s'étendant parfois sur plusieurs générations (Thumser, "Les grandes collections;" Schaller, "Studien" et "Zur Entstehung"). Elles proclament la fusion des deux faces 'littéraire' et 'politico-administrative' du *dictamen* que dit également à sa manière la rhétorique des *certamina*.

La somme dite de Pierre de la Vigne (D'Angelo, *L'Epistolario*) a été organisée dans sa version classique après la mort du logothète de Frédéric II, sans doute à partir d'un prototype élaboré par Nicola da Rocca *senior* sous Manfred. Elle met en scène la continuité entre les grandes lettres de propagande élaborées dans les décennies 1220-1254 pour Frédéric II et Conrad IV, les jeux lettrés des notaires et juristes de leur cour, et les actes de l'administration sicilienne ordinaire (mandats, *litterae responsales*...) et extraordinaire (privilèges).¹³ Le premier livre de la collection classique regroupe ainsi les encycliques et lettres anti-papales, le second les bulletins militaires, le quatrième les lettres de consolation pour la mort de grands personnages ou de familiers des *dictatores*,¹⁴ le cinquième les mandats et actes judiciaires divers, le sixième les privilèges solennels. Au centre de la collection, le troisième livre est un pot-pourri qui se caractérise par la proportion importante de jeux rhétoriques échangés entre notaires et juristes, côtoyant un éloge de Frédéric II par Pierre de la Vigne (Delle Donne, *Il potere* 59-97) et un autre de Pierre de la Vigne par Nicola da Rocca. Derrière la complexité des stratégies de compilation et d'agencement à l'œuvre (avec leurs jeux de codes et de miroir entre les trois autorités de l'empereur, de Pierre de la Vigne, et, en retrait, de Nicola da Rocca),¹⁵ la structuration de cette *summa dictaminis* établit comme un dogme le *continuum* entre la rédaction des lettres politiques ou personnelles, celle des actes ordinaires et extraordinaires (assimilés par l'*ars dictaminis* à des lettres) et celle de jeux rhétoriques qui possèdent parfois une dimension politique, mais n'en sont pas moins plus strictement littéraires. Or ces caractéristiques ne sont pas propres aux seules *Lettres* de Pierre de la Vigne dans leurs diffé-

16. Voir pour leur variété Schaller, *Handschriftenverzeichnis*.

17. Peter Herde prépare une édition de cette *summa* pour les MGH.

18. Par l'omission des protocoles et eschatocoles, par exemple.

19. Sur la réflexion sur le statut fictionnel des textes épistolaires médiévaux, voir Høgel and Bartoli.

rentes versions.¹⁶ Elles se retrouvent également dans la *summa dictaminis* 'papale' dite de Thomas de Capoue. Cette *summa* a été élaborée à partir d'un fond de *dictamina* écrits par ce vice-chancelier d'Innocent III, encore actif sous Honorius III et Grégoire IX. Elle a été organisée, peut-être par le cardinal Giordano da Terracina, en dix livres, dont les divisions recourent en partie celles des *Lettres* de Pierre de la Vigne (Schaller, "Studien;" Thumser und Frohmann; Delle Donne, "Tommaso di Capua"). La correspondance personnelle de Thomas de Capoue (et, par fragments, de Giordano) s'y trouve inextricablement mêlée à des lettres papales officielles du début du XIII^e siècle sélectionnées en fonction de leurs genres et de leur exemplarité rhétorique. Cette logique se retrouve partiellement dans la *summa dictaminis* de Richard de Pofi. Ce *scriniarius* apostolique a composé un ensemble de *dictamina* retravaillés à partir de lettres papales ou de ce qui aurait pu être des lettres papales des décennies 1250–68. La *summa* résultante a été lancée sur le marché du livre européen dans les mêmes années que les versions classiques des *Lettres* de Pierre de la Vigne et Thomas de Capoue, durant le dernier tiers du XIII^e siècle (Batzer, à compléter par Herde).¹⁷

Le statut des textes contenus dans ces collections est aussi ambigu que celui des exercices scolaires des classes bolonaises ou françaises de *dictamen*. Infiniment variable de texte à texte, il place la recherche dans une dimension qui n'est pas plus celle de la documentation administrative archivistique que celle de la production 'purement' littéraire. Les *summae dictaminis* sont toutes contenues dans des manuscrits de travail, et leurs *dictamina* ne sont presque jamais les copies exactes des rares lettres ou actes originaux conservés, dont ils forment un reflet rhétoricisé. Ces textes originellement produits dans le cadre des échanges politiques, administratifs ou ludiques d'un milieu curial ont été altérés par des opérations plus ou moins abouties d'impersonnalisation¹⁸ et par toutes sortes de modifications rhétoriques. Ils ont ainsi rejoint cette zone intermédiaire entre 'authenticité' et 'fiction'¹⁹ qui est celle des *dictamina*-modèles, textes dont la valeur rhétorique est d'une certaine manière plus importante que le contenu historique ou politique.

Sur le plan formel, ce décalage par rapport aux lettres et actes conservés en archive est toutefois difficile à étudier, en l'absence d'originaux souvent non conservés au XIII^e siècle (Herde). Il place la nébuleuse textuelle des *summae dictaminis* dans une dimension à la fois pragmatique, rhétorique, mémorielle et didactique. Cette équation est trop complexe pour qu'il soit possible de mettre la créa-

tion, la copie et l'utilisation de ces *summae* sur le même plan que celle de simples formulaires, même s'il existe une zone d'intersection entre les deux genres (Thumser, "Les grandes collections"). Les grandes *summae dictaminis* du XIII^e siècle, une fois autonomisées par rapport à leurs milieux de production, ont en effet fonctionné comme des assistants à la création rhétorique, d'ailleurs souvent interconnectés. Ce sont d'abord elles qui ont assuré le maintien et la continuité de l'idéologie du *dictamen* aux XIV^e et XV^e siècles.

3 La nébuleuse des *summae dictaminis* et sa réutilisation: une logique de composition semi-formulaire

Si les sommes dites de Pierre de la Vigne, Thomas de Capoue et Richard de Pofi sont importantes pour l'histoire textuelle du bas Moyen Âge, ce n'est en effet pas seulement en raison de leur valeur intrinsèque. Il existe plusieurs autres ensembles textuels analogues, certains créés dans le même milieu (somme de Bérard de Naples, lettres de Clément IV...).²⁰ Ce qui différencie les trois grandes *summae*, c'est l'ampleur de leur diffusion d'un bout à l'autre de l'Europe. Ce succès suggère la centralité de ces collections pour reconstituer l'histoire de l'écriture du pouvoir et de l'épistolaire à l'automne du Moyen Âge (Schaller, *Handschriftenverzeichnis*; Thumser, "Les grandes collections"). On donnera une idée des modes de diffusion de ces instruments de travail à partir de 1280 en soulignant que les collections 'classiques' de ces *summae* ne représentent que la partie émergée d'un véritable iceberg textuel. Non seulement les trois sommes ont souvent été recopiées dans les mêmes manuscrits, parfois toutes les trois ensemble, formant ainsi de gigantesques 'super-*summae*'.²¹ Non seulement elles ont eu tendance à s'agréger selon le même mécanisme d'autres collections, parmi lesquelles se distinguent un miroir du XIII^e siècle à forme épistolaire, le *Morale Somnium Pharaonis* de Jean de Limoges,²² les *Lettres* de Pierre de Blois (D'Angelo, "Le sillogi") et les différentes collections de lettres dites de Transmundus (Heathcote) – trois œuvres étroitement liées à l'histoire du *dictamen*. Surtout, le mélange textuel représenté par les textes des trois grandes sommes a été décomposé et recomposé avec d'autres textes dans un nombre presque infini de manuscrits de 'collections alternatives'.²³ Il faut donc imaginer l'univers textuel des compilations de *dictamina* circulant entre 1280 et 1500 comme une

20. Thumser, "Les grandes collections" et "Zur Überlieferungsgeschichte."

21. Voir sur ce point Grévin, *Rhétorique* 40–41, 585, 606, 625.

22. Voir *Johannes Lemovicensis* [...] *Opera omnia* 3.69–126.

23. Des instruments de catalogage commencent à paraître: voir Schaller, *Handschriftenverzeichnis*; Stöbener und Thumser.

nébuleuse en constante expansion (Delle Donne, “Una costellazione”). Le noyau en serait formé par les *dictamina* des *summae* ‘classiques’ de Richard de Pofi, Pierre de la Vigne et Thomas de Capoue (quelques mille deux-cent textes). La première enveloppe serait constituée d’un nombre trois fois plus grand de *dictamina* du XIII^e siècle historiquement ou génériquement liés à ces textes. Enfin, la périphérie serait représentée par un réseau de textes, généralement épistolaires, de toutes origines, gravitant autour de ces deux premières couches dans les manuscrits.

Cette gigantesque ‘base de données épistolaire’ n’avait donc pas vraiment de limites, même si elle possédait une logique de structuration et un centre bien défini. Elle a été exploitée pendant deux siècles et demi par toute sortes de lettrés, avant tout par des techniciens des chancelleries, du notariat et de l’administration, à travers toute l’Europe, avec un pic d’intérêt qui correspond en gros aux deux premiers tiers du XIV^e siècle. L’*ars dictandi* d’un maître oxfordien, John Briggs (Camargo, *Medieval rhetorics* 88–104), témoigne que dans la pensée des professeurs des années 1340, la lecture des *artes* théoriques n’était qu’une propédeutique à l’apprentissage de la rédaction par l’imitation des textes contenus dans ces sommes. L’incidence de la constitution de ce répertoire textuel sur la culture médiévale commence à être appréhendée grâce à la progression des travaux d’édition de ces collections et des œuvres qui en dépendent. L’analyse de ces ‘réseaux d’écriture’ dévoile la nature, à certains égards plus littéraire qu’administrative, des techniques de ‘rédaction assistée’ qui s’appuyaient sur les *summae*.

Un premier niveau de réutilisation consiste en la reprise de fragments massifs de textes injectés avec quelques modifications dans de nouvelles compositions, souvent de genre analogue à celles dont les extraits sont tirés.²⁴ Ce mécanisme de réemploi pouvait prendre des formes aussi génériques (réutilisation de séquences de lettres de consolation pour de nouvelles lettres de consolation) que particulières (réutilisation de motifs contenus dans des lettres d’insultes à des cardinaux lors d’une vacance papale pour en forger de nouvelles dans les mêmes circonstances...: Grévin, *Rhétorique* 646–48). La sélection ‘polyphonique’ opérée par Georges, ‘notaire du château de Cracovie,’ représente un bon exemple, encore en cours d’analyse, de l’ampleur de ces procédés. Ce lettré a composé au seuil du XV^e siècle une *summa dictaminis* formée par cent dix-huit *dictamina* reflétant les rapports, tensions et aspirations de la société polonaise (Górski). Il a extrait pour ce faire des motifs rhétoriques tirés du *Morale som-*

24. On se souvient que les *dictamina* inclus dans les *summae dictaminis* le sont selon une logique en grande partie thématique.

nium Pharaonis, des *Lettres* de Pierre de la Vigne et de Richard de Pofi, des collections de Transmundus et de Pierre de Blois... Le statut de ses *dictamina*, suspendus entre fiction littéraire et formalisation politique, peut être résumé par le texte qui ouvre la collection. Il s'agit d'une lettre programmatique, à haute teneur symbolique, exaltant la conception d'un héritier du trône par la reine Hedwige d'Anjou (1399), adressée à l'ensemble des habitants du royaume par... le mois de mai (Górski 1–3).²⁵ Ce texte reprend notamment un fragment du *dictamen* chantant les louanges de Frédéric II qui se trouve au centre de la collection classique de Pierre de la Vigne.

Les *dictamina* de Georges de Cracovie tirent leur exemplarité de la relative rareté des productions témoignant de la réutilisation de l'ensemble des six *summae dictaminis* les plus diffusées dans une même série textuelle. De nombreux textes latins d'origine française, anglaise, italienne ou allemande, souvent composés en chancellerie, présentent en revanche des exemples de réutilisation de deux ou trois sources textuelles différentes à l'intérieur d'un même acte ou d'une même lettre. On assiste à la juxtaposition de fragments de *dictamina* différents issus de la même somme (deux extraits de deux lettres de Pierre de la Vigne), ou de deux sommes différentes (un extrait de Pierre de la Vigne, et un autre de Richard de Pofi...), voire, dans certains cas, d'une série de trois, quatre, cinq ou six fragments des trois sommes de Richard de Pofi, Pierre de la Vigne et Thomas de Capoue (Grévin, *Rhétorique* 582–720; Barret et Grévin 257–311 et 577–623). Ce phénomène est en partie dû à la forme des instruments de travail des notaires. Ils disposaient souvent des 'super-*summae*' déjà mentionnées,²⁶ et, à l'intérieur des *summae*, consultaient des séries de textes analogues (privileges de fondation d'université, lettres de grâce, bulletins de victoire...), dont différents extraits thématiquement semblables pouvaient être facilement jointoyés. Cette tendance a été mise en valeur pour les lettres et actes des chancelleries anglaise, française et impériale, en particulier pour les préambules solennels créés dans certaines circonstances à la chancellerie française. Celui de l'acte solennel de fondation de leur propre confrérie par les notaires et secrétaires du roi en 1351 (Lusignan 109–10, à compléter par Barret et Grévin n° 114) est par exemple un montage complexe, composé d'un passage central original, encadré par deux fragments remaniés de *dictamina* de Richard de Pofi, et clos par un exorde de privilège de Pierre de la Vigne. Ici, les textes utilisés ne sont pas typologiquement analogues au texte recomposé. C'est la sacralité rhétorique de *dictamina* d'inspiration papale parlant de missions

25. Voir sur ce texte Kocerzka.

L'analyse des réutilisations présentes dans la lettre du mois de mai ainsi que d'autres phénomènes d'intertextualité liés à ce recueil sera présentée en détail dans une publication prochaine.

26. Voir *supra*, seconde section.

d'apostolat, et leur place contigüe dans le recueil de Richard de Pofi, qui a conduit à leur sélection par des rédacteurs désireux de se peindre en apôtres de la parole royale.

La mise en évidence de ces techniques de composition par patchwork ou mosaïque conduit à souligner un problème d'analyse textuelle crucial pour notre compréhension des procédés de rédaction à l'œuvre dans l'*ars dictaminis* classique et tardif. En effet, plus l'extrait dont la réutilisation immédiate (ou médiate...) est postulée est court, plus augmentent les chances qu'une séquence formellement analogue existe dans un autre *dictamen* que celui qui a été le premier mis en valeur au moment de l'analyse du texte-cible.²⁷ Si les parallèles se limitent à une cheville rhétorique relativement banale (e.g. *sub ovina pelle, lupus rapax, leo fortissimus, sanguine maculatus*), il devient scientifiquement impossible de prouver une exploitation d'un texte précis par le notaire qui compose le nouveau texte en s'aidant des formules offertes par le (ou les) recueil(s) de *dictamina* utilisé(s). Ces chevilles coexistent en effet dans de nombreux *dictamina*, tous potentiellement modèles. Certains textes permettent toutefois d'analyser ces modes de 'micro-réutilisation' élusifs. C'est le cas quand le rédacteur reprend à différents endroits de sa lettre des formules rhétoriques brèves mais dont l'originalité relative dévoile la source, comme dans certaines imitations de la rhétorique frédéricienne par Cola de Rienzo (Grévin, *Rhétorique* 803–22).

L'échelle des réutilisations s'étend donc du plagiat massif jusqu'à l'emprunt ponctuel. Leur analyse permet de reconstituer l'ensemble des logiques de 'reformatage' des *dictamina* contenus dans les grandes sommes pour alimenter les textes créés entre 1280 et 1450.²⁸ Ces logiques de retraitement peuvent également être étudiées en contournant les apories méthodologiques liées à la recherche des liens entre texte-source et texte-cible. Il faut pour cela mettre en évidence des récurrences sérielles de motifs à travers l'ensemble des *dictamina* potentiellement impliqués dans ces jeux de recomposition. On repère ainsi l'existence de 'chaînes de substitution' de termes sémantiquement voisins, et de structure rythmique analogue. Les combinaisons 'sémantico-rythmiques' ainsi définies semblent avoir été employées de manière interchangeable, afin de varier différentes séquences d'une lettre ou d'un acte. Ce constat conduit à supposer que de nombreuses séquences des *dictamina* étaient rythmiquement, mais aussi sémantiquement 'formatées' par les schèmes du *cur-sus rhythmicus*, selon des procédures de composition analogue à certains types de formalisation poétique. Ce conditionnement ryth-

27. Pour employer le langage de la traduction.

28. Voire 1500 dans différentes régions, en particulier dans la Mitteleuropa germano-hungaro-slave où l'*ars dictaminis* s'est épanouie jusqu'à la fin du XV^e siècle.

mique aurait en quelque sorte favorisé chez les notaires des XIII^e et XIV^e siècles un mécanisme de composition semi-formulaire (Grévin, “De l’ornementation”).

La reconstitution de ces jeux de substitution est relativement simple quand le formulaire est itératif et banal (comme dans le cas de préambules stéréotypés):

Cursus velox (modèle simple, pp 4p): o X o o o X o:

29. En l’absence d’une édition de la *Summa* de Richard de Pofi, les numéros renvoient au registre donné dans Batzer; les séquences sont extraites de transcriptions personnelles opérées en majeure partie sur le ms. Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana (BAV), Barb. lat. 1948.

30. Les numéros renvoient au corpus de cinq cent cinquante préambules édités dans Barret et Grévin.

Pierre de la Vigne V 76:	... (ut) <i>prómpcius animéntur...</i>
Pierre de la Vigne V 105:	... <i>stríctius animéntur...</i>
Richard de Pofi ²⁹ 210:	... <i>fórtius animéntur...</i>
Richard de Pofi 240:	... <i>fervéntius animéntur...</i>
Richard de Pofi 244:	... <i>efficácius animéntur...</i>
Richard de Pofi 456:	... <i>frequéntius animéntur...</i>
Richard de Pofi 93:	... <i>fervéntius exciténtur...</i>
Richard de Pofi 429:	... <i>prómpcius accingántur...</i>
Chancellerie de Jean II le Bon 10: ³⁰	... <i>fervéntius animéntur...</i>
Chancellerie de Jean II le Bon 11:	... <i>fervéntius solidéntur...</i>
Chancellerie de Jean II le Bon 12:	... <i>fórtius exciténtur...</i>
Chancellerie de Jean II le Bon 13:	... <i>fórtius inciténtur...</i>
Chancellerie de Jean II le Bon 149:	... <i>fervéntius animéntur...</i>
Chancellerie de Jean II le Bon 183:	... <i>fervéntius animéntur...</i>
Chancellerie de Jean II le Bon 394:	... <i>prómpcius animéntur...</i>
Chancellerie de Jean II le Bon 405:	... <i>fervéntius animéntur...</i>
Chancellerie de Jean II le Bon 408:	... <i>fervéntius animéntur...</i>
Chancellerie de Jean II le Bon 416:	... <i>fervéntius animéntur...</i>
Chancellerie de Jean II le Bon 424:	... <i>curiósius inciténtur...</i>
Chancellerie de Jean II le Bon 456:	... <i>fervéntius animéntur...</i>

Les deux séquences précédentes sont respectivement extraites, l’une du répertoire formé par les grandes *summae dictaminis* du XIII^e siècle, l’autre d’un choix de préambules de la chancellerie royale française presque tous écrits entre 1350 et 1365. La continuité entre les deux groupes suggère que les notaires royaux avaient intériorisé ces modes de variation formulaire à partir de leur connaissance des *summae* de leurs prédécesseurs papaux et siciliens. Elle laisse également supposer que ces derniers, au XIII^e siècle, procédaient déjà en partie en fonction des mêmes logiques de substitution.

Ces jeux ne se restreignaient toutefois pas aux parties les plus itératives et banales des textes. L’exploration des *dictamina* contenus dans les trois grandes *summae* permet ainsi de mettre en valeur des

procédés de substitution entre verbes de signification voisine dans un contexte symbolique et métaphorique stratégique. Les verbes du premier groupe à infinitif quadrisyllabique *rubricáre*, *saturáre*, *purpuráre* ('rougir,' 'saturer,' 'empourprer') formaient ainsi un répertoire sémantico-rythmique interchangeable, qui pouvait être utilisé en association avec l'ablatif *sanguine* ('sang'), en cas de description de bataille, ou dans un tout autre ordre d'idées, pour évoquer la rédemption de l'humanité par le sang du Christ. Ils composaient le noyau d'un ensemble plus vaste de chevilles rhétorico-rythmiques partiellement interchangeables, dont les quelques exemples suivants ne forment qu'un extrait:

Pierre de la Vigne II 1:	<i>gladios sángine rubricárun...</i>
Pierre de la Vigne II 1:	<i>... secures sángine saturávit...</i>
Pierre de la Vigne II 2:	<i>... nostrorum sángine maculátus...</i>
Thomas de Capoue I 8:	<i>... sángine cancelláret...</i>
Thomas de Capoue II 31:	<i>... suo roseo sángine purpurávit...</i>
Richard de Pofi 88:	<i>... sángine rubricátus...</i>
Richard de Pofi 266:	<i>sanctorum sanguine rubricata...</i>
Richard de Pofi 322:	<i>... sángine consecrávit...</i>
Richard de Pofi 470:	<i>... sángine consecráta...</i> ³¹

31. Pour une analyse plus extensive des traitements rythmiques autour du terme *sanguine* dans le corpus des *dictamina* des XIII^e et XIV^e siècles, voir Grévin, "De l'ornementation" 91–96.

32. En dépit de leur dimension rhétorique souvent immédiatement perceptible...

33. Non leur équivalence stricte!

Il est encore difficile de jauger les implications de ces techniques de substitution de termes à la structure rythmique analogue et à la valeur sémantique tantôt équivalente, tantôt voisine, tantôt éloignée. Tout porte à croire que ce qui était un *habitus* chez des notaires du XIV^e siècle respectant les enseignements rythmiques du *cursum* et ayant intériorisé le contenu des collections de *dictamina* du XIII^e siècle, existait déjà, sous la forme de techniques peut-être plus souples, chez les *dictatores* papaux ou siciliens du début du XIII^e siècle. Les hypothèses proposées à partir de la mise en évidence de ces séquences demandent encore à être étayées. Si elles se révèlent exactes, la rédaction d'une masse considérable de textes tardo-médiévaux de tout genre, parfois étiquetés comme 'littéraires,' mais le plus souvent, rangés dans la catégorie des productions politico-administratives,³² aurait dépendu de techniques de rédaction 'semi-formulaires' en partie analogues à celle de diverses poésies traditionnelles. Le choix du terme 'semi-formulaire' vise en effet à souligner à la fois la souplesse de ces jeux de substitution, et leur analogie³³ avec les procédés de composition formulaire mis en valeur pour les poèmes homériques (Parry), les chansons de geste (Duggan), ou les odes arabes antéislamiques (Toelle). À la différence de ces textes

34. Il s'agit donc concrètement des séquences finales des différents membres de phrases.

strictement poétiques, entièrement conditionnés par la forme de leurs vers, les proses rythmées des *dictatores* bénéficiaient en effet d'un cadre formel plus libre, puisque seules les séquences précédant les ponctuations faibles ou fortes³⁴ devaient être *obligatoirement* rythmées. La tentation de recourir à ces procédés de substitution devait donc être particulièrement grande dans une partie statistiquement importante du texte, en conformité avec son caractère 'para-poétique' de prose rythmée.

Avec cet art de la 'composition semi-formulaire' se dévoile une dimension des écritures du pouvoir de la fin du Moyen Âge généralement ignorée par les études sur le langage politique et administratif du bas Moyen Âge. Des techniques d'écriture que l'on imagine volontiers déjà marquées par le rythme procédurier d'administrations en cours de constitution se révèlent en fait encore très dépendantes de recettes rhétoriques, rythmiques, métaphoriques, proches de la composition poétique. Cet 'archaïsme' ne concorde guère avec les clichés volontiers véhiculés par les historiens de l'État à propos de la naissance des procédures de contrôle de l'État moderne. Il est vrai que ces règles d'ornementation n'étaient pas appliquées avec la même rigueur par les rédacteurs et notaires royaux à tous les types de document administratif. Les modèles de composition rhétorique de l'*ars dictaminis* étaient particulièrement utilisés, dans la France, l'Angleterre, l'Aragon ou la Bohême du XIV^e siècle, quand le notaire éprouvait le besoin de parer son texte d'une inventivité rhétorique majeure, par exemple pour un préambule solennel. Il a pourtant existé des temps et des lieux où l'obsession rythmique du *dictamen* avait pour ainsi dire contaminé l'ensemble des procédures d'écriture de l'institution. Dans les chancelleries pontificale et sicilienne du XIII^e siècle, la tendance à rédiger même les textes les plus banals en recourant à ce formatage avait ainsi atteint un paroxysme. Les instructions techniques données par les notaires de Charles I^{er} d'Anjou pour gérer l'avancement de ses chantiers de construction napolitains sont en partie conditionnées par la recherche d'ornementations rythmiques (Houben – Sthamer), tout comme le sont les mandats de thèmes variés écrits à la chancellerie de Frédéric II et conservés dans le registre de 1239–40 (Carbonetti Vendittelli). Il s'agit là d'exemples extrêmes, mais ce sont bien les deux cours papale et sicilienne qui ont fourni les modèles rhétoriques dominant dans toute l'Europe au XIV^e siècle. Dans l'histoire de la croissance des institutions politiques européennes, il a donc existé un moment où la volonté obsessionnelle de créer un continuum stylistique, la formation saturée de

mètres et de rythmes des techniciens du langage et le développement du gouvernement par l'écrit ont abouti à musicaliser jusqu'aux plus simples routines de l'État.

4 Au-delà de la lettre et de l'acte: la contamination des genres textuels par l'*ars*

Ces variations chronologiques et institutionnelles dans l'emprise des carcans formulaires de l'*ars dictaminis* classique suggèrent enfin de s'interroger sur les conditions dans lesquelles cette idéologie rhétorique a pu s'appliquer à des champs et des genres textuels dépassant son noyau épistolaire et para-épistolaire (actes). La recherche de ces zones d'extension 'extra-épistolaires' du *dictamen* forme un vaste champ d'enquête, encore peu exploré. À partir du moment où elle a trouvé sa vitesse de croisière avec la stabilisation relative des théories et l'homogénéisation des pratiques, l'*ars dictaminis* a en effet influencé une grande partie des techniques d'écriture européennes, mais à différents degrés. Il est notamment nécessaire aux XIII^e et XIV^e siècles de distinguer entre la production d'écrits non-épistolaires intégralement 'formatés' selon les modes de compositions rhétorique de l'*ars*, et d'autres textes qui en subissent plus ou moins l'influence. La présence de nombreux automatismes de composition liés à l'emploi du *cursus* rythmique dans une œuvre telle que la Chronique de Salimbene de Parme suggère par exemple plus un rayonnement générique exercée par l'*ars* sur les modes de rédaction prosaïque dans l'Italie du XIII^e siècle qu'un respect volontaire de la doctrine. Salimbene adopte en effet un style relativement simple et perméable à l'influence de la langue vulgaire, loin de l'emphase rhétorique du 'haut style' papal ou sicilien.³⁵

Si l'on se limite aux textes non-épistolaires où l'*ars dictaminis* classique³⁶ a exercé une emprise plus directe, on relève de fortes divergences géographiques et chronologiques. Dans l'Italie des années 1200–1340, le nombre et la diversité générique des œuvres intégralement ou partiellement composées en suivant les préceptes rythmiques de l'*ars* sont frappants. Dans le reste de l'Europe, une telle emprise se constate plus ponctuellement, et l'impact de l'*ars* atteint son apogée avec un décalage chronologique par rapport à la péninsule parfois considérable. L'utilisation privilégiée des techniques de l'*ars* dans la composition d'œuvres de genre divers a en effet dépendu du prestige idéologique assumé par cette forme d'expression, lui-

35. Ce qui ne l'empêche pas d'être remarquablement inventif: voir Segre; Guyotjeannin 98–112.

36. Après 1200.

même variable selon les époques et les lieux.

Un premier ensemble textuel qui peut être analysé selon les critères de l'*ars* semble *a priori* à l'opposé des champs traditionnels de la recherche littéraire, puisqu'il s'agit de certaines zones ou formes de la production juridique européenne (traités théoriques, codifications...). La rédaction des compilations juridiques pontificales ou siciliennes du XIII^e siècle s'est ainsi faite sous l'emprise rythmique de l'*ars* (Grévin, "La retorica del diritto"). Les *Constitutiones Regni Siciliae* (Stürner) de 1231 forment en particulier un ensemble de textes intégralement rythmé et assonancé qui évoque une dimension presque entièrement oubliée de la formalisation du droit européen. Ernst Kantorowicz avait ainsi relevé comment l'influence des *dictatores*-juristes d'origine sud-italienne à la cour d'Édouard I^{er} avait conduit le rédacteur du prologue du grand commentaire de la common law *Fleta* à recourir au style emphatique sicilien (Kantorowicz, "The prologue"). L'association de l'enseignement du droit et de l'*ars dictaminis* à Bologne, Naples ou Orléans explique en partie cette tendance à la rhétoricisation de certaines productions juridiques du bas Moyen Âge.

Dans l'Italie du XIII^e siècle et du début du XIV^e siècle, l'emprise des techniques de rédaction prosaïques du *dictamen* classique a toutefois trouvé à s'exercer bien au-delà du pôle juridico-rhétorique. Dans les milieux notariaux urbains du nord, comme dans les milieux lettrés gravitant autour de la Curie pontificale et de la cour sicilienne, la prose rythmée du *dictamen* était alors revêtue d'un prestige équivalent à celui qu'assumerait plus tard le latin cicéronien. Ce rayonnement conduisit à transposer un ensemble important de textes dans une enveloppe formelle qui ne présente pas de solution de continuité avec le type de rhétorique alors employé en chancellerie dans la rédaction des lettres et actes. Ce mouvement affecte particulièrement la rédaction de chroniques auxquelles on voulait conférer soit un caractère de lisibilité maximale, par opposition au genre métrique, soit de grande solennité. Le premier cas se retrouve dans la *Chronica Marchiae Trivixianae* de Rolandino da Padova. Son auteur, fils de notaire et professeur de grammaire et de rhétorique, explique avoir choisi la prose du *dictamen*, par opposition à la forme métrique, pour toucher un plus large public.³⁷ Il s'adresse en effet aux élites lettrées du nord-est de la péninsule, marquées par l'enseignement bolonais. La recherche d'une solennité emphatique, recourant à un type de *dictamen* surchargé en partie analogue aux productions de la chancellerie sicilienne sous Pierre de la Vigne et ses successeurs, ca-

37. Rolandino 14: "Scribo quoque prosayce hac de causa, quia scio que dixero posse dici a me per prosam plenius quam per versus, et cum sit his temporibus dictamen prosaicum intelligibilius quam metricum apud omnes."

ractérise en revanche plusieurs chroniqueurs du Mezzogiorno, que ce soit le rédacteur anonyme de la Chronique dite du Pseudo-Iam-silla (Delle Donne, “Gli usi”), ou le calabrais Saba Malaspina, auteur de la *Chronica Siciliae* (Koller und Nitschke) qui raconte de manière théâtrale les règnes de Conrad IV, Manfred et Charles I^{er} d’Anjou. Ces productions historiographiques sophistiquées furent probablement conçues pour être lues dans des milieux tels que la cour papale ou la cour sicilienne. Elles doivent être analysées dans une optique de continuum stylistique et culturel avec l’univers textuel des grandes *summae dictaminis*, dont elles citent certains passages, sur le mode des ‘reprises semi-formulaires’ présenté plus haut (e.g. Koller und Nitschke 121).

Dans le milieu gravitant autour de la *Magna Curia* sicilienne et des pôles d’activité littéraire qui lui survécurent après la mort de Manfred en 1266, c’est en fait un mouvement de ‘dictaminisation’ de toutes sortes de genres considérés comme franchement littéraires par la recherche traditionnelle qui eut lieu entre 1220 et 1290. Martin Camargo a ainsi montré à quel point la rédaction, puis l’utilisation de la très populaire *Historia destructionis Troiae* du messinois Guido delle Colonne³⁸ relevait du monde de l’*ars*. Il s’agit en fait d’une ‘mise en prose de *dictamen*,’ entièrement rythmée selon les principes du cursus rythmique, d’un remaniement de l’*Histoire de Troie* de Benoît de Sainte-Maure. Cette idée s’explique par le milieu dans lequel évoluait Guido. Il déclare lui-même dans sa conclusion (Guido de Columnis 276) avoir entrepris ce travail sous l’impulsion de Matteo da Porta. Fulvio Delle Donne a mis en valeur le rôle de cet archevêque de Salerne dans la troisième génération de l’école campanienne d’*ars dictaminis* (Nicola da Rocca 104–15). De fait, le succès européen de la *Historia destructionis Troiae* n’a pas eu qu’une dimension strictement littéraire. Cette œuvre était encore utilisée et recommandée, un siècle après sa composition, par les maîtres d’*ars dictaminis* oxfordiens (Camargo, “Beyond the *Libri Catoniani*” 176–81). En dépit de la différence générique apparemment radicale de cette latinisation d’un roman d’inspiration classique avec les grandes *summae dictaminis*, le *continuum* du cursus rythmique en faisait un matériau de choix pour apprendre l’*ars* dans l’Angleterre du XIV^e siècle.

Certains textes suggèrent d’ailleurs que la ‘mise en prose du *dictamen*’ de textes originellement écrits en langue vulgaire avait sans doute atteint des proportions notables dans ce milieu. La survie de deux lettres latines inspirées de laisses du *Roman de Renart* dans certains manuscrits suggère des essais de transposition des romans co-

38. Guido de Columnis; Camargo, “Beyond the *Libri Catoniani*.”

miques en langue d'oïl (Muller; Flinn 542–48). Si l'on se souvient que le *Formulaire* de Tréguier, composé en Bretagne au début du XIV^e siècle, contient parmi de nombreux *dictamina* en prose une transposition en vers latins rythmiques de la *Chanson d'Audigier* (Turcan-Verkerk, "Le Formulaire"), on prendra la mesure de ces interactions entre la littérature de langue d'oïl (ou franco-italienne) et l'univers du *dictamen* latin à son apogée. À l'exception de la *Historia destructionis Troiae*, seuls quelques témoins mineurs de ce phénomène ont été retrouvés, mais ces adaptations ont pu représenter une dimension non négligeable des logiques de transposition textuelles dans l'Europe des années 1200–1320.

Après la littérature juridique, annalistique, et romanesque, il faudrait encore évoquer plusieurs dimensions des textualités latines médiévales qui ont reçu l'empreinte de ces modes de composition semi-formulaire. Tous les problèmes concernant les limites de cette influence sont d'ailleurs loin d'être résolus. L'une des questions les plus épineuses concerne les interactions plausibles entre certaines formes de sermon et la pratique du *dictamen*. Quelques textes créés dans l'orbite de la chancellerie papale dans la seconde moitié du XIII^e siècle attestent bien l'existence d'un style de rédaction emphatique proche de la rhétorique épistolaire de chancellerie papale ou sicilienne.³⁹ Il a donc existé une zone d'intersection entre les deux champs. Le petit nombre des témoins pour l'instant mis en évidence suggère toutefois que les logiques de composition typiques de l'*ars praedicandi* ont contribué à maintenir une certaine distance entre l'univers du sermon scolastique et celui du *dictamen*.

Un dernier (?) champ potentiel d'extension des recettes formelles de l'*ars* au-delà de la lettre est enfin représenté par le latin 'scolastique' des traités spéculatifs. Cet univers textuel était *a priori* régi par des règles stylistiques très différentes de celles de l'*ars*. Le latin des traités théologiques, politiques ou didactiques était en effet dominé par un souci de concision et de technicité, à l'opposé de l'emphase métaphorique et rythmique du *dictamen*. Le conditionnement pédagogique, esthétique et mémoriel imposé par l'*ars* était pourtant tel dans l'Italie de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècle, qu'on assiste alors pour deux ou trois générations à l'émergence d'un style hybride. On pourrait qualifier ce registre de '*dictamen* scolastique.' Des traités aussi divers que la *Summa artis rithimici dictaminis* d'Antonio da Tempo, le *De vulgari eloquentia* de Dante ou le *Defensor Pacis* de Marsile de Padoue sont ainsi en partie conditionnés, malgré

39. Sermon de Stefano da San Giorgio et *rescriptum* de Giovanni di Castrocielo dans Delle Donne, *Una silloge* 86–92.

leur propos technique, par des recherches rythmiques qui les font rentrer dans la dimension textuelle de l'*ars*.

Une typologie n'est pas une fin en soi, même si on espère avoir donné une idée de la manière dont l'*ars* a pu rayonner à partir de son noyau politico-épistolaire dans différents champs de production textuelle aux XIII^e et XIV^e siècles. Il y a pourtant plus à tirer de la mise en valeur de ces correspondances qu'une simple cartographie. Un dernier exemple suggérera ce qui pourrait être fait dans le domaine de l'histoire textuelle à partir de la mise en évidence de ces propriétés communes à des textes d'ordinaire étudiés séparément. L'une des œuvres les plus connues de l'histoire littéraire du XIV^e siècle européen est certainement le *Philobiblon* de Richard de Bury, méditation 'héroïco-comique' sur l'amour des livres à peu près unique en son genre achevée en 1345 (Thomas). Ce traité n'a guère manqué d'analyses, mais elles ont rarement porté sur sa forme. Il est en fait écrit selon des normes, dans une structure, et grâce à des procédés qui sont, intégralement, ceux du *dictamen* classique 'à la sicilienne,' tel qu'il avait été enseigné dans les classes d'Oxford à partir de la fin du XIII^e siècle (Camargo, *Medieval Rhetorics* 10–20). Or Richard de Bury a également laissé deux autres témoins de son activité textuelle. L'un sort *a priori* totalement du domaine littéraire, puisqu'il est constitué par les vestiges de son activité administrative.⁴⁰ Le second est un objet ambigu, à mi-chemin entre champ littéraire et écrit pragmatique. Il s'agit en fait d'une *summa dictaminis*. Richard de Bury avait en effet créé une anthologie personnelle de *dictamina*, pour une bonne part siciliens et papaux, éditée sous le nom de *Liber epistolaris* par Denholm-Young. Des trois productions, la première (le *Philobiblon*) apparaît régulièrement dans les histoires de la littérature médiévale, la seconde est utilisée par les historiens du politique et de l'administration, la troisième (la *summa*) n'est guère convoquée. Elles relèvent en fait toutes trois de la même dimension formelle, et offrent un terrain de choix pour effectuer une 'micro-histoire' stylistique. Combien des chevilles rhétoriques formatées par le cursus rythmique, présentes dans les *dictamina* du *Liber epistolaris* se retrouvent-elles dans la correspondance politico-administrative de Richard de Bury et dans les périodes du *Philobiblon*?

40. Voir l'édition Richard d'Aungerville.

Conclusion

Certains des liens entre les méthodes d'écriture des grandes chancelleries du XIII^e siècle et les différents textes non-épistolaires évoqués *supra* avaient déjà été mis en lumière. De même, la centralité du cursus rythmique dans la théorie et la pratique du *dictamen* a reçu une certaine attention, liée à l'intérêt des philologues médiolatins pour le cursus en tant que critère d'analyse stylistique (Grévin, "De l'ornementation"). C'est la perspective globale, redonnant à cette mouvance textuelle du bas Moyen Âge son poids dans la structuration d'un ensemble éclaté mais cohérent de textes, gravitant autour du noyau des *dictamina* regroupés dans les *summae*, qui n'a pas encore été dégagée. Si une collection de lettres polonaises du début du XV^e siècle, un traité sur l'amour des livres terminé en Angleterre en 1345 et une chronique sud-italienne achevée en 1285 dépendent d'un même ensemble de sources et de techniques de composition, cela n'est en effet pas dû à la simple influence d'une 'théorie' du *dictamen*. Ces convergences résultent d'un ensemble d'habitus de rédaction, dont l'existence définit une dimension de la production textuelle médiévale encore sous-explorée. Cette dimension, celle du *dictamen*, transcende en effet les modes de définition du 'littéraire' ou du 'non-littéraire' qui continuent malgré les apparences de conditionner le champ de la recherche en histoire textuelle médiévale. L'exploration de ces territoires du *dictamen* offre une excellente occasion pour dépasser ces frontières en suggérant, loin des déclarations programmatiques, d'innombrables possibilités d'enquêtes concrètes dans une dimension textuelle englobant l'administratif, l'épistolaire, le politique, aussi bien que l'annalistique, le pur jeu rhétorique et bien d'autres choses encore: une dimension avant tout structurée par le rythme.

Bibliographie

- Alberico di Montecassino. *Breviarium de dictamine*. Edizione critica a cura di Filippo Bognini. Firenze: Sismel – Edizioni del Galluzzo, 2008.
- Antonio da Tempo. *Summa Artis Rithimici Vulgaris Dictaminis*. Edizione critica a cura di Richard Andrews. Bologna: Commissione per i Testi di Lingua, 1977.
- Barret, Sébastien et Benoît Grévin. *Regalis excellentia. Les préambules des actes des rois de France au XIV^e siècle (1300–1380)*. Paris: École des chartes, 2014.
- Batzer, Ernst. *Zur Kenntnis der Formularsammlung des Richard von Pofi*. Heidelberg: Carl Winters Universitätsbuchhandlung, 1910.

- Bene Florentini Candelabrum*.
Edidit Gian Carlo Alessio. Patavii:
in aedibus Antenoreis, 1983.
- Boncompagni Rhetorica novissima*.
Prodidit curante Augusto
Gaudentio. Bibliotheca iuridica
Medii Aevi. Scripta anecdota
antiquissimorum glossatorum.
Vol. 2. Bononiae: in aedibus Petri
Virano, 1892. 249–97.
- Camargo, Martin. *Ars dictaminis
ars dictandi*. Turnhout: Brepols,
1991.
- . “Beyond the Libri Catoniani:
models of Latin prose style at
Oxford University ca. 1400.”
Mediaeval Studies 56 (1994):
165–87. Repr. in Idem. *Essays*.
---. *Essays on Medieval Rhetoric*.
Farnham: Ashgate Variorum,
2012.
- . *Medieval Rhetorics of Prose
Composition. Five English Artes
Dictandi and Their Tradition*.
New York: Binghamton, 1995.
- Carbonetti Vendittelli, Cristina, a
cura di. *Il registro della cancelleria
di Federico II del 1239–1240*. 2 voll.
Roma: Istituto storico italiano per
il Medio Evo, 2002.
- Copeland, Rita and Ineke Sluiter,
eds. *Medieval Grammar and
Rhetoric. Language Arts and
Literary Theory, AD 300–1475*.
Oxford: Oxford University Press,
2009.
- Cornelius, Ian. “The Rhetoric of
Advancement: *Ars dictaminis*,
Cursus, and Clerical Careerism in
Late Medieval England.” *New
Medieval Literatures* 12 (2010):
287–328.
- Cott, John D. *The Clerical Dilem-
ma: Peter of Blois and Literate
Culture in the Twelfth Century*.
Washington, D.C.: Catholic
University of America Press,
2009.
- Cox, Virginia. “Rhetorics and
Medieval Politics.” *The Oxford
Handbook of Rhetorical Studies*.
Edited by Michael MacDonald.
Oxford: Oxford University Press,
forthcoming. Online publication
date Apr. 2014.
- D’Angelo, Edoardo, coordinamento
di. *L’epistolario di Pier della
Vigna*. Edizioni critiche di
Alessandro Boccia, Edoardo
D’Angelo, Teofilo De Angelis,
Fulvio Delle Donne, Roberto
Gamberini. Soveria Mannelli:
Rubbettino, 2014.
- . “Le sillogi epistolari tra ‘autori’
e ‘compilatori.’ Il caso di Pietro di
Blois.” *Dall’ars dictaminis al
preumanesimo? Per un profilo
letterario del secolo XIII*. A cura di
Fulvio Delle Donne e Francesco
Santi. Firenze: Sismel – Edizioni
del Galluzzo, 2013. 25–42.
- Delle Donne, Fulvio. “Gli usi e riusi
della storia. Funzioni, struttura,
parti, fasi compositive e datazione
dell’*Historia* del cosiddetto
Iamsilla.” *Bullettino dell’Istituto
storico italiano per il Medio Evo*
113 (2011): 31–122.
- . *Il potere e la sua legittimazione.
Letteratura encomiastica in onore
di Federico II di Svevia*. Arce:
Nuovi segnali, 2005.
- . “Le *consolationes* del IV libro
dell’epistolario di Pier della
Vigna.” *Vichiana* s. III 4 (1993):
268–90.
- . “Tommaso di Capua e la
cancelleria papale: tra normativa
retorica e comunicazione
politica.” *Dall’ars dictaminis al
preumanesimo? Per un profilo
letterario del secolo XIII*. A cura di
Fulvio Delle Donne e Francesco
Santi. Firenze: Sismel – Edizioni
del Galluzzo, 2013. 43–62.
- . “Una costellazione di epistolari
del XIII secolo: Tommaso di
Capua, Pier della Vigna, Nicola
da Rocca.” *Filologia Mediolatina*
11 (2004): 143–59.
- , edizione critica a cura di. *Una
silloge epistolare della seconda
metà del XIII secolo. I Dictamina
provenienti dall’Italia meridionale
del ms. Paris, Bibl. Nat. Lat. 8567*.
Firenze: Sismel – Edizioni del
Galluzzo, 2007.
- e Francesco Santi, a cura di.
*Dall’ars dictaminis al preumanesi-
mo? Per un profilo letterario del se-
colo XIII*. Firenze: Sismel – Edi-
zioni del Galluzzo, 2013.
- Denholm-Youn, Noel. *The ‘Liber
Epistolaris’ of Richard de Bury*.
Oxford: Oxford University Press,
1950.
- Di Girolamo, Costanzo, edizione
critica con commento diretta da.
Poeti della corte di Federico II.
Vol. 2 de *I Poeti della Scuola
siciliana*. Edizione promossa dal
Centro di studi filologici e
linguistici siciliani. 3 vols. Milano:
Mondadori, 2008.
- Duggan, Joseph. *The “Song of
Roland.” Formulaic Style and
Poetic Craft*. Berkeley: University
of California Press, 1973.
- Felisi, Claudio et Anne-Marie
Turcan-Verkerk. “Les artes
dictandi latines de la fin du XI^e à
la fin du XIV^e siècle: un état des
sources.” *Le dictamen dans tous
ses états. Perspectives de recherche
sur la théorie et la pratique de l’ars
dictaminis (XI^e–XV^e siècles)*.
Actes du colloque international
de Paris, 5–6 juillet 2012. Éd.
Benoît Grévin et Anne-Marie
Turcan-Verkerk. Turnhout:
Brepols, sous presse.

- Flinn, John. *Le Roman de Renart dans la littérature française et dans les littératures étrangères au Moyen Âge*. Paris: Presses universitaires de France, 1963.
- Gaudenzi, Augusto. "Guidonis Fabe Dictamina rhetorica." *Il Propugnatore* n.s. 5/1 (1892): 86–129; 5/2 (1892): 58–109. Rééd. anast. *Guido Faba. Dictamina rhetorica. Epistole*. Edidit Augusto Gaudenzi. Bologna: Forni, 1971.
- Górski, Karol, wyd. *Formularz Jerzego pisarza grodzkiego krakowskiego ok. 1399–1415 [Formularium Georgii notarii castri cracoviensis circa 1399–1415]*. Toruń: Societas Scientiarum Toruniensis, 1950.
- Grévin, Benoît. "De l'ornementation à l'automatisme. Cours rythmique et écriture semi-formulaire (XII^e–XIV^e s.)." *Rythmes et croyances au Moyen Âge. Actes de la journée d'étude organisée par le Groupe d'anthropologie historique de l'Occident médiéval*. Centre de recherches historiques, EHESS–CNRS, le 23 juin 2012. Édités par Marie Formarier et Jean-Claude Schmitt. Bordeaux: Ausonius, 2013. 81–102.
- . "La retorica del diritto. A proposito dei rapporti tra linguaggio giuridico e *dictamen* nell'Italia del Duecento." *La corrispondenza epistolare in Italia. 2. Forme, stili e funzioni della scrittura epistolare nelle cancellerie italiane (secoli V–XV) / Les correspondances en Italie. 2. Formes, styles et fonctions de l'écriture épistolaire dans les chancelleries italiennes (V^e–XV^e siècle)*. Atti del convegno di studio, Roma, 20–21 giugno 2011. A cura di Paolo Cammarosano et Stéphane Gioanni. Trieste: CERM; Roma: ÉfR, 2013. 253–82.
- . "L'écriture du latin médiéval, XII^e–XIV^e siècle. Les paradoxes d'une 'individuation' stylistique." *L'individu au Moyen Âge. Individuation et individualisation avant la modernité*. Sous la direction de Brigitte Miriam Bedos-Rezak et Dominique Iogna-Prat. Paris: Aubier, 2005. 101–15.
- . *Rhétorique du pouvoir médiéval. Les Lettres de Pierre de la Vigne et la formation du langage politique européen XIII^e–XV^e siècle*. Rome: École française de Rome, 2008.
- et Anne-Marie Turcan-Verkerk, eds. *Le dictamen dans tous ses états. Perspectives de recherche sur la théorie et la pratique de l'ars dictaminis (XI^e–XV^e siècles)*. Actes du colloque international de Paris, 5–6 juillet 2012. Turnhout: Brepols, sous presse.
- Guido de Columnis. *Historia destructionis Troiae*. Ed. by Nathaniel Edward Griffin. Cambridge (Mass.): The Mediaeval Academy of America, 1936.
- Guyojannin, Olivier. *Salimbene de Adam. Un chroniqueur franciscain*. Turnhout: Brepols, 1995.
- Hartmann, Florian. *Ars dictaminis. Briefsteller und verbale Kommunikation in den italienischen Stadtkommunen des 11. bis 13. Jahrhunderts*. Sigmaringen: Thorbecke, 2013.
- Heathcote, Sheila J. "The Letter Collections Attributed to Master Transmundus, Papal Notary and Monk of Clairvaux in the Late Twelfth Century." *Analecta Cisterciensia* 21 (1965): 35–109, 167–238.
- Heller, Emmy. *Die Ars dictandi des Thomas von Capua. Kritisch erläuterte Edition*. Vorgelegt von Karl Hampe. Heidelberg: C. Winters Universitätsbuchhandlung, 1929.
- Herde, Peter. "Aspetti retorici dell'epistolario di Riccardo da Pofi: documenti papali autentici o esercitazioni letterarie?" *Dall'ars dictaminis al preumanesimo? Per un profilo letterario del secolo XIII*. A cura di Fulvio Delle Donne e Francesco Santi. Firenze: Sismel – Edizioni del Galluzzo, 2013. 117–42.
- Høgel, Christian and Elisabetta Bartoli, eds. *Medieval Letters Between Fiction and Documents*. Turnhout: Brepols, 2015.
- Houben, Hubert, auf der Grundlage des von Eduard Sthamer gesammelten Materials bearbeitet von. *Dokumente zur Geschichte der Kastellbauten Kaiser Friedrichs II. und Karls von Anjou*. Band III. *Abruzzen, Kampanien, Kalabrien und Sizilien*. Tübingen: Niemeyer, 2006.
- Johannis Lemovicensis abbatis de Zirc 1208–1218 Opera omnia*. Auctore Dr. Constantino Horváth. 3 vols. Veszprém: Egyházmegyeyi Könyvnyomda, 1932.
- John of Garland. *The Parisiana Poetria*. Edited with introduction, translation, and notes by Traugott Lawler. New Haven – London: Yale University Press, 1974.
- Kantorowicz, Ernst Hartwig. *L'empereur Frédéric II*. Traduit de l'allemand par Albert Kohn. Paris: Gallimard, 1980. Éd. originale *Kaiser Friedrich der Zweite*. Berlin: G. Bondi, 1927.
- . "The prologue to 'Fleta' and the School of Petrus de Vineia." *Speculum* 32 (1957): 231–49. Repr. Idem. *Selected Studies*. Locust Valley – New York: J. Augustin Publisher, 1965. 167–83.
- Keller, Hagen und Klaus Grubmüller, hrsg. *Pragmatische Schriftlichkeit im Mittelalter. Erscheinungsformen und Entwicklungsstufen*.

- Akten des internationalen Kolloquiums, 17–19 Mai 1989. München: Wilhelm Finck, 1992.
- Kocerszka, Maria. “Le rôle politique des lettres fictives dans les formulaires polonaise du XV^e siècle.” *Le dictamen dans tous ses états. Perspectives de recherche sur la théorie et la pratique de l’ars dictaminis (XI^e–XV^e siècles)*. Actes du colloque international de Paris, 5–6 juillet 2012. Éd. Benoît Grévin et Anne-Marie Turcan-Verkerk. Turnhout: Brepols, sous presse.
- Koller Walter und August Nitschke, hrsg. *Die Chronik des Saba Malaspina*. Hannover: Hahnsche Buchhandlung, 1999. Monumenta Germaniae Historica. Scriptorum tomus 35.
- Lazzerini, Lucia, a cura di. *Audigier, il cavaliere sul letamaio*. Roma: Carocci, 2003.
- Lusignan, Serge. *La langue des rois au Moyen Âge. Le français en France et en Angleterre*. Paris: Presses Universitaires de France, 2004.
- Moos, Peter von. *Consolatio. Studien zur Mittellateinischen Trostliteratur über den Tod und zum Problem der christlichen Trauer*. 4 vols. München: Fink, 1971.
- Morsel, Joseph. “Du texte aux archives. Le problème de la source.” *Bulletin du centre d’études médiévales d’Auxerre hors-série n° 2* (2008: *Le Moyen Âge vu d’ailleurs*). 20 septembre 2014.
- Muller, J.W. “Reinaert in de kanselarij.” *Tijdschrift voor Nederlanse Taal- en Letterkunde* 29 (1909): 207–28.
- Nicola da Rocca. *Epistolae*. Edizione critica a cura di Fulvio Delle Donne. Firenze: Sismel – Edizioni del Galluzzo, 2003.
- Parry, Adam, ed. *The Making of Homeric Verse. The Collected Papers of Milman Parry*. Oxford: Clarendon Press, 1971.
- Psík, Richard *et al.*, edici a překlady pořídili studenti doktorského cyklu klasické filologie-latinské medievistiky. *Invitantur scolares... Formulářové listy Jindřicha z Isernie – pozvání pražským žákům ke studiu na vyšehradské škole*. Brno: Masarykova univerzita, 2000.
- Richard d’Aungerville, of Bury. *Fragments of his registers and other documents*. Ed. by George William Kitchin. Durham: Andrews & Co, 1910.
- Roemer, Hans Robert. “Inshā” *Encyclopédie de l’Islam*. N. éd. 1990. Vol. 3. 1273–76.
- Rolandino. *Vita e morte di Ezzelino da Romano. Cronaca*. A cura di Flavio Fiorese. Milano: Mondadori, 2004.
- Sambin, Paolo. *Un certame dettatorio tra due notai pontifici (1260). Lettere inedite di Giordano da Terracina e di Giovanni da Capua*. Roma: Edizioni di storia e letteratura, 1955.
- Schaller, Brigitte. “Der Traktat des Heinrich von Isernia De coloribus rhetoricis.” *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters* 45 (1993): 113–53.
- Schaller, Hans Martin, Bearbeitet von. *Handschriftenverzeichnis zur Briefsammlung des Petrus de Vinea*. Unter Mitarbeit von Bernhard Vogel. Hannover: Hahnsche Buchhandlung, 2002.
- . “Studien zur Briefsammlung des Kardinals Thomas von Capua.” *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters* 21 (1965): 371–518.
- . “Zur Entstehung der sogenannten Briefsammlung des Petrus de Vinea.” *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters* 12 (1956), 114–59. Repr. Idem. *Stauferzeit. Ausgewählte Aufsätze*. Hannover: Hahnsche Buchhandlung, 1993. 225–70.
- Segre, Cesare. “Livelli stilistici e polifonia linguistica nella Cronica di Salimbene da Parma.” *Salimbeneiana*. Atti del convegno per il VII Centenario di Fra Salimbene, Parma, 1987–89. Bologna: Radio Tau, 1991. 221–28.
- e Mario Marti, a cura di. *La prosa del Duecento*. Milano – Napoli: Ricciardi, 1959.
- Stöbener, Kristina und Matthias Thumser, Bearbeitet von. *Handschriftenverzeichnis zur Briefsammlung des Thomas von Capua*. Auf Grundlage der Vorarbeiten von Hans Martin Schaller. À paraître.
- Stürner, Wolfgang, hrsg. *Die Konstitutionen Friedrichs II. für das Königreich Sizilien*. Hannover: Hahnsche Buchhandlung, 1996.
- Thomas, Ernest C., ed. and transl. *The ‘Philobiblon’ of Richard de Bury Bishop of Durham, Treasurer and Chancellor of Eduard III*. London: Kegan Paul, Trench and Co., 1888.
- Thumser, Matthias. “Les grandes collections de lettres de la curie pontificale au XIII^e siècle. Naissance, structure, édition.” *Le dictamen dans tous ses états. Perspectives de recherche sur la théorie et la pratique de l’ars dictaminis (XI^e–XV^e siècles)*. Actes du colloque international de Paris, 5–6 juillet 2012. Éd. Benoît Grévin et Anne-Marie Turcan-Verkerk. Turnhout: Brepols, sous presse.

- . "Zur Überlieferungsgeschichte der Briefe Papst Clemens' IV (1265–1268)." *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters* 51 (1995): 115–68.
- und Jakob Frohmann, hrsg. *Die Briefsammlung des Thomas von Capua*. Aus den nachgelassenen Unterlagen von Emmy Heller und Hans Martin Schaller. Monumenta Germaniae Historica. 2011.
- Toelle, Heidi, traduction, présentation, notes, chronologie et bibliographie par. *Les Suspendues [Al-Mu'allaqāt]*. Paris: Garnier – Flammarion, 2009.
- Turcan-Verkerk, Anne-Marie. "Le Formulaire de Tréguier revisité: les *Carmina Trecorensia* et l'*Ars dictaminis*." *Archivum Latinitatis Medii Aevii* 52 (1994): 205–52.
- . "Le *Liber artis omnigenum dictaminum* de maître Bernard (vers 1145): états successifs et problèmes d'attribution (première partie)." *Revue d'histoire des textes* n.s. 5 (2010): 99–158.
- . "Le *prosimetrum* des *Artes Dictaminis* médiévales (XII^e–XIII^e s.)." *Archivum latinitatis medii Aevi* 61 (2003): 111–74.
- . "L'introduction de l'*ars dictaminis* en France. Nicolas de Montiéramey, un professionnel du *dictamen* entre 1140 et 1158." *Le dictamen dans tous ses états. Perspectives de recherche sur la théorie et la pratique de l'ars dictaminis (XI^e–XV^e siècles)*. Actes du colloque international de Paris, 5–6 juillet 2012. Éd. Benoît Grévin et Anne-Marie Turcan-Verkerk. Turnhout: Brepols, sous presse.
- . "Répertoire chronologique des théories de l'art d'écrire en prose (milieu du XI^e s. – années 1230)." *Archivum Latinitatis Medii Aevi* 64 (2006): 193–239.
- Witt, Ronald G. *The Two Latin Cultures and the Foundation of Renaissance Humanism in Medieval Italy*. Cambridge: Cambridge University Press, 2012.
- Woods, Marjorie Curry. *Classroom Commentaries. Teaching the Poetria Nova Across Medieval and Renaissance Europe*. Columbus: The Ohio State University Press, 2010.
- Zimmermann, Michel. *Écrire et lire en Catalogne. IX^e–XII^e siècle*. Préface de Pierre Toubert. Madrid: Casa de Velázquez, 2003.